LOOS

LA VENTE DU CHARBON

Le maire de Loos vient de prendre l'arrêté suivant, concernant la vente du charbon dans la commune :

Article premier. — Les charbons arrivant en gare ou en bateaux sont cédés par la ville aux groupements charbonniers composés de marchands ou rouleurs payant le droit de voirie.

Art. 2. — Le prix unique maximum fixé pour la vente au détail aux consommateurs (circulaire du 12 décembre 1920 de l'Office départemental), est de 18 francs les 100 kilos, rendus en cave ou à l'étage pour les charbons gras livrés aux marchands par la ville. Les marchands ou rouleurs devront justifier la provenance du charbon en magasin ou sur leur voiture.

Art. 3. — Les vendeurs de charbon maigre ou boulets maigres devront l'afficher sur leur voiture, en un endroit apparent, afin que le public connaisse la nature du combustible qu'il achète.

Art. 4. — Les prix de vente du charbon tout-venant maigre minimum 35 pour cent de gailleterie, acheté directement à la mine, hors contingent, est fixé à raison de 16 francs les 100 kilos rendus en cave ou à l'étage; les boulets maigres, 16 fr. 80 les 100 kilos, rendus en cave ou à l'étage.

Art. 5. — Les mélanges en magasin ne peuvent être, en aucun cas, tolérés.

Art. 6. — Les commerçants détaillants seront tenus d'afficher d'une manière apparente dans leurs boutiques, magasins ou chantiers, le texte du présent arrêté.

Art. 7. — Tout marchand de combustible en détail sera tenu de produire des justifications de ses opérations de vente aux représentants de la municipalité. Le présent arrêté sera applicable à partir du 18 janvier 1921.

Art. 8. — M. le commissaire de police et les gardes champêtres sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Loos, le 18 janvier 1921.

INSCRIPTIONS ELECTORALES

Nous rappelons aux électeurs que les demandes pour l'inscription électorale ont lieu en ce moment et jusqu'au 4 février, à minuit, inclus.

Nul doute que tous les retardataires de l'année dernière feront tout leur devoir en s'assurant de leur inscription.

Les listes sont établies pour toute l'année et l'on ne peut prévoir les élections qui peuvent surgir d'un moment à l'autre.

Aussi nous conseillons aux électeurs de se rendre compte par eux-mêmes de la liste établie au secrétariat de la mairie en vérifiant leur inscription.

Il y va de leur intérêt dans le cas où ils voudraient éviter, le jour du vote, toutes réclamations.

« L'AMICALE » BILLARD. — La Société de billard « L'Amicale », qui compte déjà 40 membres [illegible], vient, en assemblée générale, de renouveler sa commission :

Ont été élus : président, Joseph Dorchies ; vice-président, Victor Gilquien ; secrétaire, Julien Soetens ; secrétaire adjoint, Louis Laignel ; trésorier, Louis Blanquart ; commissaires : A. Valipennert, Jules Boussemart, Jules Quintard, Gaston Taymans, Maurice Dorchies.

La commission informe ses membres que le nouveau concours est commencé, le tirage au sort ayant eu lieu dimanche dernier.

HAUBOURDIN

SOUTIENS DE FAMILLE. — Le maire de la ville d'Haubourdin informe ses administrés que les demandes d'allocations journalières seront reçues à la mairie, bureau militaire, jusqu'au 25 janvier 1921.

Les familles intéressées sont invitées à produire à l'appui de leur demande : 1. livret de famille; 2. certificats de salaires; 3. certificats médicaux s'il y a lieu.

Les jeunes gens reconnus soutiens indispensables devant être incorporés dans un régiment de leur subdivision, sont priés de déposer leur demande avant l'expiration du délai fixé.

LOMME

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira le dimanche 23 janvier 1921, à 10 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Installation des conseillers élus dimanche dernier ; 2. Nomination du deuxième adjoint ; 3. Budget additionnel de 1920 ; 4. Allocations militaires ; Avis ; 5. Assistance obligatoire. Avis sur demandes ; 6. Questions diverses.

MOUVEMENT DE LA POPULATION. — Il a été enregistré pendant l'année 1920 : 329 naissances ; 147 décès ; 250 mariages.

PONT-A-MARCQ

UN LIVREUR INDELICAT

Il disparaît avec une voiture, un cheval et 1.300 francs

Lundi dernier, un ouvrier livreur, Henri Deroubaix, 50 ans, boulanger-livreur à la Fédération des Coopératives, était parti à Templemars avec un équipage chargé. En revenant, il devait prendre livraison de farine, chez Thuet à Sechin, pour l'Union Fretunoise, qui lui avait confié 1.300 francs.

Le lendemain matin, le Directeur de l'Union, ne le voyant pas revenir, déposa une plainte à la gendarmerie de Pont-à-Marcq et à la Sûreté.

Jusqu'à présent, l'indélicat livreur n'est pas rejoint. Sa présence a été signalée à Seclin. On a depuis lors, complètement perdu sa trace.

De taille moyenne, vêtu d'un pantalon gris, et d'un veston bleu marine, portant pardessus noir et capuchon, Deroubaix avait l'œil gauche tuméfié par un coup de poing, reçu il y a 6 jours.

Le GUIDE MASSON INDICATEUR DES TRAINS
COUVERTURE ROUGE... En vente partout... LE PLUS COMPLET

Théâtres, Cinémas & Concerts

Théâtre municipal

Aujourd'hui jeudi, le chef d'œuvre de Rossini, « Le Barbier de Séville », sera donné avec les excellents interprètes : Mlle Mathieu-Lutz (Rosine), M. Aucello (comte Almaviva), notre concitoyen Fernand Baer (don Basile), etc., etc. Cette « reprise » aura l'attrait d'une « première » ; il sera prudent de s'assurer de ses places à la location.

— Samedi, « Lakmé », le délicieux opéra-comique de Léo Delibes, avec les mêmes artistes.

— Lundi, le grand drame populaire, « La Jeunesse d'Orgue ».

SOIREE DE GALA PIERRE BERTIN. — Samedi 29 janvier prochain, à 8 h. 30, salle de la Société Industrielle, aura lieu l'unique représentation d'une pièce qui est actuellement le gros succès du Théâtre National de l'Odéon : Le Maître de son Cœur, pièce en 3 actes créée à Paris par MM. Pierre Bertin, Vergès et Mlle Briey.

On se rappelle la puissance avec laquelle, aux « Matinées Classiques », M. Vergès a campé le rôle d'Alceste dans « le Misanthrope » ; on connaît et on aime à Lille l'artiste de grand talent qu'est Mlle Briey, et nous n'avons pas besoin de faire l'éloge de notre concitoyen Pierre Bertin, dont la valeur artistique et les qualités d'organisateur en font une personnalité dans le monde du théâtre.

Nous aurons la bonne fortune de voir Le Maître de son Cœur interprétée par les créateurs mêmes des rôles de l'Odéon.

Nous reviendrons sur cette soirée de gala offerte aux amateurs de bon théâtre.

THEATRE DE L'UNION
TOUS LES JOURS A 7 HEURES 1/2
DIMANCHE, JEUDI ET FETES
MATINEES A 2 h. 1/2 — SOIREES A 7 h. 1/2

Omnia Pathé
RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS
Tous les soirs, Représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), Matinée à 3 h. 1/2.

DIMANCHE

MONTEUR DE CHAUFFAGE CENTRAL

Dimanche 21 janvier, à 10 heures du matin, réunion pour tous au siège, rue de la Clef, 32. Ordre du jour très important. Présence indispensable.

SECLIN

CUIRS ET PEAUX

Dimanche 23 janvier 1921, à 5 heures du soir, réunion de tous les adhérents du syndicat de Seclin, au siège, estaminet Veuve Lemaire, Grand'Place.

Les camarades Deroy et Raghebboom y assisteront.

Tribune Politique

PARTI SOCIALISTE (S. F. I. O.)

SECTION DE MONS-EN-BARŒUL

La section du parti socialiste unifié, s'est réunie le dimanche 16 janvier, sous la présidence du citoyen Montagne Maurice, ancien conseiller municipal, pour procéder à la nomination de la commission administrative. Ont été nommés :

Alavoine Jules, secrétaire ; Montagne Maurice, trésorier. Tous deux anciens conseillers municipaux.

Plus de 60 camarades ont témoigné le désir de rester fidèles au parti socialiste unifié, et de ne pas adhérer à la 3e Internationale.

Nous avons ensuite voulu connaître l'avis de notre vieux camarade Lelièvre, fondateur de la section de Mons-en-Barœul, ancien président du Conseil d'Arrondissement et Maire de Mons-en-Barœul, qui nous a déclaré que sa famille et lui tenaient à payer leurs cotisations au parti socialiste unifié, d'ailleurs a-t-il ajouté, veuillez prendre connaissance de cette lettre qui est prête à être envoyée au citoyen de Muynck, secrétaire du nouveau parti communiste.

Dont copie :

Citoyen De Muynck,

Veuillez, je vous prie, être mon interprète auprès des membres de la section de Mons-en-Barœul, pour leur donner connaissance de ma résolution de rester fidèle au P. S. U. et de ne pas adhérer à la 3e Internationale, contrairement à la résolution prise dernièrement par la dite section. Je rappellerai à ce sujet, pour motiver ma décision, que la section de Mons-en-Barœul a toujours suivi, depuis sa fondation en 1897, la même orientation politique, c'est-à-dire de chercher à s'emparer des pouvoirs publics.

C'est ainsi qu'elle a successivement conquis la députation, le Conseil Général, le Conseil d'Arrondissement et la municipalité. Depuis 1918, époque où la maladie me força à me tenir à l'écart, la section a changé son orientation et du même coup elle a été mise en minorité au Conseil Général et d'Arrondissement, ainsi que la Municipalité. C'est pourquoi j'ai le devoir de dire aux camarades « prenez garde » n'allez pas trop loin chercher le mot d'ordre !

Restez dans votre commune, vous y trouverez du travail pour l'avenir. Attachez-vous à former des hommes susceptibles de remplir des mandats électifs. Intéressez-vous à la gestion actuelle de la commune de manière à pouvoir, en temps opportun, mettre en parallèle l'Administration Socialiste précédente, c'est-à-dire la vôtre avec celle du Bloc National.

Ainsi coordonnés, vos efforts, vous mettrons à même de retrouver avec les succès de jadis, une puissance d'organisation que l'avenir ne fera que consolider.

Aux Parlementaires de notre Parti de résoudre les questions de grande envergure ; à vous le travail plus modeste mais non moins utile, d'essayer de refaire de Mons-en-Barœul ce qu'il a été pendant 20 ans, la citadelle imprenable du Parti Socialiste.

Signé : Victor LELIEVRE,
179, rue Daubresse-Mauviez,
Mons-en-Barœul.

Pour tous renseignements s'adresser aux citoyens Montagne Maurice, trésorier, 43, rue Pasteur ; Allavoine Jules, secrétaire, 5, rue du Chalet.

Le trésorier : MONTAGNE Maurice.

SECTION D'HELLEMMES

Tous les camarades de la section restés fidèles au vieux Parti et au pacte d'unité sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu le samedi 22 janvier, à 7 heures du soir, salle Tribout, angle des rue Ghesquières et Jules Ferry.

Ordre du jour : Nomination de la Commission. — Causerie par un camarade. — Questions diverses.

Le Comité provisoire.

P. S. — Les camarades qui ne pourraient assister à la réunion sont invités à envoyer leur adhésion au camarade Tribout, rue Ghesquière, à Hellemmes.

LOOS

Les membres de la section de Loos du Parti Socialiste sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche 23 janvier à 9 h. 30 du matin au siège, chez Géry Raëls, 30, rue de l'Egalité.

Ordre du jour : 1. Situation de la section à la suite du Congrès de Tours. — 2. Congrès du 30 janvier 1921. — 3. Nomination d'un collecteur.

Le secrétaire : GERY Roëls.

SECTION DE LOMME. — Dimanche 23 janvier, à 5 heures, dans la grande salle Dereuse, assemblée générale de la section.

Ordre du jour : Renseignements sur le Congrès de Tours. Désignation des délégués au Congrès fédéral du 30 janvier.

LA COMMISSION.

SECTION DE PHALEMPIN. — Les membres de la section du P. S. sont priés d'assister à la réunion générale, qui aura lieu dimanche 23 courant, à 6 heures du soir précises, au siège, chez le camarade Testelin.

Ordre du jour : Compte rendu moral et financier ; Renouvellement de la Commission administrative ; Désignation de deux délégués pour le Congrès fédéral du 30 courant ; Distribution des cartes 1921.

NOTA. — C'est toujours avec plaisir que nous recevons les nouveaux adhérents.

Pour la section : P. FAVIER.

CRÉDIT DU NORD
CAPITAL : 125.000.000 ; VERSÉ : 81.250.000
RÉSERVES : 30.000.000
SIÈGE SOCIAL A LILLE
4, 6, 8, R. JEAN-ROISIN — 19, R. NATIONALE
Toutes Opérations de Banque
86 SUCCURSALES, AGENCES et COMPTOIRS

PARTI SOCIALISTE (S. F. I. C.)

SECTION LILLOISE

Aux Membres du Parti Socialiste

Camarades,

A une immense majorité le Congrès de Tours du Parti Socialiste Français, malgré la pression des socialistes droitiers a décidé de s'affilier à l'Internationale de Moscou.

Mécontents de cette décision, des dissidents pour la plupart élus, ou désirant l'être, et qui ne voient dans le Parti qu'un moyen de satisfaire leurs ambitions électorales, ont décidé de continuer, à côté du Parti Socialiste Communiste, le même parti sans énergie qui nous a conduit à la guerre. En prenant note de la façon dictatoriale de ces messieurs qui se croient au-dessus du Parti et veulent malgré la majorité continuer à le diriger, nous faisons appel aux socialistes probes et honnêtes qui se refusent à suivre les indisciplinés dans leur œuvre scissionniste, pour qu'ils viennent avec nous affirmer leur conscience révolutionnaire.

Nous les prions de donner leur adhésion, dès aujourd'hui, à la section de Lille du Parti Socialiste Communiste, section française de l'Internationale Communiste.

En même temps nous les informons que nous comptons sur leur présence à notre assemblée générale du samedi 22 janvier, à 7 h. 30 du soir qui aura lieu à l'estaminet Cauberghs, 126, rue d'Arras.

L'importance de l'ordre du jour qui comporte : 1. Nomination de délégués au Congrès fédéral du Nord, dimanche 30 janvier, à l'Hôtel Delcourt, rue de Tournai. — 2. Mesures à prendre pour la conférence Cachin-Verfeuil, qui aura lieu dans le même local avant l'ouverture du Congrès, leur fait un devoir d'être à notre assemblée de samedi.

Appel cordial est fait à tous ceux qui n'acceptent pas d'être les endomestiqués des élus.

Qu'ils adhèrent à l'Internationale Communiste.

Vive la Révolution Sociale !

Le secrétaire de la section.

SECTION DE MONS-EN-BARŒUL

De l'action pour les Jeunesses

Les camarades partisans des principes de la IIIe Internationale et de la discipline socialiste, désirant faire de l'action en vue de la propagande, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 23 janvier, à 10 h. du matin, Café De Vlamick, place de la Gare, Lille.

Ordre du jour : « Création d'un Comité d'entente des Jeunesses socialistes du Nord (S. F. I. C.) ; propagande générale ».

Adolphe DE MUYNCK,
Secrétaire de la section du P. S. de Mons-en-Barœul (S.F.I.C.)

il faut vouloir..
Exigez toujours et partout
LE **Mandarin**
Souvent imité Jamais égalé

Bulletin Commercial

PARIS, 18 janvier :

VIANDES (Halles Centrales). — Cours généralement stationnaires, sauf pour le porc, pour lequel une certaine baisse a été constatée. — Arrivages, 212.961 kilos.

VEAUX (Villette). — Amenés, 152 ; vendus, 100. — Viande nette première qualité, 13,60 ; 2e, 12,20 ; 3e, 10 ; prix extrêmes, 8,50 à 14. Poids vif, première qualité, 8,28 ; deuxième, 7,32 ; troisième, 5,50 ; prix extrêmes, 4,67 à 8,40.

BEURRES. — Arrivages toujours restreints en beurres français. Baisse pour les malaxés. Cours soutenus pour les laitiers fins : centrifuges, 14,50 à 18 le kilo ; marchands, 12,50 à 18 ; laitiers-fruitiers, 10,50 à 16 ; étrangers : Hollande, 14,90 à 18 ; salé, 13 à 14,50 ; danois, 14,90 à 18.

ŒUFS. — La baisse s'accentue malgré l'activité de la demande.

Cours par colis de mille : Picardie extra, 680 à 720 ; Normandie, 630 à 740 ; Bretagne extra, 540 à 630 ; Touraine, 630 à 700 ; Bourbonnais et Nivernais, 640 ; Midi, 580 à 640 ; Maroc, 550.

VOLAILLE. — Arrivages, 48.000 kilos. Vente calme ; Cours : poulet, 14,50 à 17 le kilo ; oie, 8 à 10,25 ; lapin, 9,40 à 9,80 ; canards (la pièce) : Rouen, 30 à 34 ; Nantes, 30 à 34.

LEGUMES, FRUITS. — Arrivages assez importants du Midi. On cotait les pommes de terre, les 100 kilos : Hollande, 70 à 80 ; jaune, 25 à 30 ; saucisse rouge, 26 à 30.

MARCHE AUX CHEVAUX (17 janvier). — Chevaux amenés, 468 ; vendus, 325, de 950 à 2.930 fr. Ânes amenés, 6 ; vendus, 4, de 185 à 270 fr. Vendu aux enchères néant. Essais, 91 chevaux. Prix de la viande de boucherie, de 1,30 à 1,80 la livre au poids vif.

SUCRES (18 janvier). — La publication du tableau de la production indigène (268.157 tonnes pour 1920-21, contre 150.055 tonnes pour 1919-20), qui fait prévoir une production supérieure aux estimations provoque une offre assez suivie au moment de la première cote. En clôture, la tendance est soutenue. La disponible est payé 230 francs les 100 kilos en entrepôt Paris.

LE HAVRE, 18 janvier :

CAFES. — Clôture les 50 kilos, droits en sus : janvier, 135 ; février, 134 ; mars, 128 ; avril, 128,75 ; mai, 122 ; juin, 119 ; juillet, 119,50 ; août, 119 ; septembre, 117 ; octobre, 115 ; novembre, 115 ; décembre, 113.

AGDE (Hérault), 15 janvier :

VINS. — Rouges, 8 1/2 à 12 degrés, de 65 à 75 francs ; posés, 8 1/2 à 12 degrés, de 70 à 80 fr. ; Bourets et Picpoul, 10 à 12 degrés, de 100 à 130 francs, selon degré, qualités et conditions, l'hectolitre nu pris chez le récoltant, tous frais en sus.

Actuellement, les viticulteurs seraient vendeurs de 70 à 80 francs pour les vins rouges de 8 1/2 à 12 degrés, Hérault : sorties des vins du mois de décembre 1920, 675.804 hectolitres ; stock commercial : 568.116 hectolitres.

MARCHES DE LA REGION

LILLE, 19 janvier :

Cours moyen des ventes en gros aux Halles Centrales, à ce jour :

VOLAILLES ET GIBIERS. — Lapin vivant, 7,75 le kilo ; lapin dépouillé, 10 à 10,50 ; lapin de garenne, 8 francs la pièce ; poule, 12 à 13 le kilo ; poulet, 15 à 16 ; canard, 11 ; dinde, 15 ; oie, 11 francs.

BEURRE ET ŒUFS. — Beurre du Nord, 19 fr. le kilo ; œufs du pays, 70 le cent.

FROMAGES. — Camembert de marque, 2,50 la pièce ; ordinaire, 1,60 à 2 ; gruyère, 12,50 le kilo ; port-salut, 9 ; chester, 10,50 ; roquefort, 11 à 13 ; hollande, 8,50 à 12 ; pont-l'évêque, 7 francs pièce.

FRUITS ET PRIMEURS. — Citrons, 30 à 32 fr. le cent ; oranges, 16 à 40 ; mandarines, 25 à 30 ; marrons de Naples, 2,25 à 2,50 le kilo ; dattes, 4,25 le kilo ; pommes, 1,25 à 2,50 le kilo ; poires d'étable, 2,25 ; poires à cuire, 1,40 ; figues de Froga, 3 à 2,50.

LEGUMES. — Chicorée de cave, 6 francs le kilo ; pissenlit blanc, 5 à 6 ; échalotte, 70 à 75 les 100 kilos ; carottes, 12 à 15 ; choux rouges, 4 à 6 la douzaine ; choux verts, 3 à 5 ; choux-fleurs étrangers, 1,50 à 2,25 pièce ; cresson, 1,75 le kilo ; épinards, 0,40 le kilo ; oignons, 44 à 48 les 100 kilos ; oseille, 2 ; poireaux, 0,40 à 0,50 ; pommes de terre, 28 à 30 les 100 kilos ; choux de Bruxelles, 1,50 à 2 le kilo ; navets, 10 à 15 les 100 kilos ; laitues étrangères, 4 à 7 la douzaine ; scaroles et endives, 5 à 7 ; betteraves rouges, 1,25 à 1,50 le kilo ; chicorée de Bruxelles, 1,75 à 2 francs.

POISSON. — Harengs frais, 0,15 à 0,20 pièce ; soles, 10 à 12 le kilo ; anguilles, 6 à 7 ; raies, 2,75 à 3,60 ; plies, 3,50 à 4 ; merlans, 1,50 à 2 ; limandes, 3,60 ; rougets, 3 à 4,50 ; plouses, 2,50 le kilo ; turbots barbues, 7,50 à 8,50 le kilo.

VIANDES A LA CHEVILLE. — Prix au kilogramme (octroi compris) :

Bœuf, derrière, 1re qualité, 11 francs ; devant, 7 ; 3e qualité entier, 6 ; Vache, derrière, 1re, 9,50 ; devant, 6 ; 3e, entière, 6 ; Veau, entier, 1re, 12,50, 2e, 7 ; Porc, entier, 1re, 10,25 ; 2e, 9,50. Mouton, 1re, 11,50 ; 2e, 10,50 ; chèvre, 5.

MARCHE AUX FOURRAGES. — Cours, aux 100 kilos, du 12 au 19 janvier : paille, 1re qualité, 23 francs, 2e, 20 ; paille d'avoine, 1re, 18 ; 2e, 16 ; foin 1re, 45 ; 2e, 43 ; lentilles, 1re, 45 ; 2e, 43 ; sainfoin, 1re, 50 ; 2e, 48 ; luzerne, 1re 46 ; 2e, 44 ; trèfle, 1re 50 ; 2e, 48 ; hivernage, 1re, 28 ; 2e, 26.

LA MADELEINE, 17 janvier :

Beurre, 18 et 19 francs ; margarine, 7,50 le kilo ; œufs, 0,70 et 0,65 ; poulet, 17 à 22 la pièce ; poule, 20 à 24 ; canard, 20 ; pigeons, 16 et 22 la couple ; camembert, 2,90 ; gruyère, 1,75 ; roquefort, 1,90 ; chester, 1,50 ; hollande, 1,25 ; port-salut, 1,25 le quart ; brie, 2,10 la boîte ; vieux fromage, 2,40 le quart ; saindoux, 0,80 le quart ; harengs, 0,30 ; pommes de terre, 0,30 et 0,35 le kilo ; navets et carottes, 0,25 le filo ; oignons, 0,65 ; poireaux, 0,50 la botte ; tripes, 2,50 la livre ; tête de bœuf et tête de veau, 6 francs le kilo ; tête de mouton, 4,50 ; cervelle de mouton, 2,50 ; pieds de veau, 2,50 ; pieds de mouton, 0,40 ; cœur de bœuf, 3 ; cœur de veau, 4,50 ; cœur de mouton, 2 ; foie de bœuf, 4 et 5 la livre ; foie de veau, 6 la livre ; haricots, 1,25 et 1,50 le kilo ; choux, 0,70 ; choux-rouges, 0,75 ; choux-fleur, 1,90 ; choux de Bruxelles, 3,10 le kilo.

BRUAY, 18 janvier :

BEURRE, ŒUFS. — La livre, 6,75 à 9,25 ; les 26, 14,50 à 15,50.

FROMAGES. — Camembert, la boîte, 1,75 ; gruyère, le kilo, 8,50 ; roquefort, 8,50 ; maroille, 9,25 ; hollande, 8,75.

LEGUMES. — Pommes de terre, le kilo, 0,40 ; carottes, 0,45 ; navets, 0,30 ; poireaux, la botte, 1 fr. 25 ; choux, la pièce, 0,40 ; haricots, les deux litres, 2,50 ; oignons, le kilo, 0,80 ; salades, laitue, la pièce, 0,80 ; scaroles, 1.

VOLAILLES ET LAPINS. — Poules, la pièce, de 15 à 18 francs ; poulets, la couple, 20 à 25 ; dindes, la pièce, 70 à 75 ; pigeons, la couple, 8,50 à 9 ; lapins domestiques, la pièce, de 5 à 22.

BOUCHERIE. — A la livre, suivant catégorie : viande de bœuf, 6 à 7,54 ; veau, 6,50 à 8 ; mouton, 6,50 à 8 ; porc frais, 5,50 à 6,50 ; jambon, 5,25 à 9 ; cheval, 3,50 à 6.

POISSON. — Anguilles, le kilo, 4,50 ; hareng frais, la pièce, 0,35 à 0,45 ; harengs-saurs, 0,45 ; rouget, le kilo, 4,50 ; moules, les deux litres, 1,25 ; sardines, la boîte, 1,50.

FRUITS. — Pommes, le kilo, 1,75 ; figues, la livre, 1,50 ; oranges, la pièce, 0,30 à 0,45.

SAINT-POL-SUR-TERNOISE, 17 janvier :

Beurre, 8,50 à 9 francs le demi-kilo ; œufs, 14 et 15 les 26 ; poules, 26 à 28 la paire ; gros poulets, 30 ; pigeons, 6,50 à 7 la couple ; canards, 27 la paire ; oies, 30 à 35 pièce ; dindes, 40 à 45 ; lapins gros, 20 ; moyens, 7 à 8 ; petits, 2,50 à 3,50 pièce.

Dans l'espèce bovine, les cours ont eu une légère tendance à la reprise. Dans l'espèce porcine, une légère baisse s'est encore manifestée.

La bonne vache valait de 4.200 à 4.700 francs. La vache moyenne, de 2.800 à 3.800. La génisse prête, assez demandée, se payait de 2.800 à 3.500. Les veaux de 1 an à 18 mois cotaient de 1.200 à 1.900. Les gorelets avaient cours de 120 à 150. Les coureurs, de 190 à 350. Le gras, pris en ferme, 7 francs le kilo.

BERQUES, 17 janvier :

Pommes de terre, 2.900 kilos à 30 francs les 400 kilos ; fromage, 493 kilos à 4 et 5,25 ; beurre en bloc, 1.150 kilos à 17 et 19 ; beurre en pièces, de 17,50 à 18,50 ; œufs, 54 francs le 100 ; volailles, 818 têtes, la couple, de 25 à 35 ; lapins, la pièce de 8 à 15 francs.

MARCHE AUX BESTIAUX. — Prix moyen du kilo de viande sur pied : 35 bœufs ou vaches, à 5 fr. 70; 164 porcs à 7,25.

BOURBOURG, 8 janvier :

Œufs, 16 francs les 26 ; beurre, de 10 à 10,50 la livre ; 18 francs le kilo ; Poulets, 35 à 40 la couple ; poulettes, 30 à 35 ; poules, 30 à 40 ; fromage 5 francs le kilo ; oignons, 50 les 100 kilos ; pommes de terre, 32 francs.

MARCHE AUX BESTIAUX. — Sur pied : vache, 4 à 5 francs le kilo ; bœuf, de 6,40 à 6,75 ; veau, de 7 à 8,50 ; mouton, 6 ; porcs, de 6,75 à 7 francs.

Carottes de chicorée du pays : suivant qualité, 45 à 48 francs les 100 kilos.

DUNKERQUE, 15 janvier :

Maïs — Le vapeur « Buenos-Ayres » a effectué son déchargement ; on vend le disponible 80 fr. et sur 4 premiers 79 francs les 100 kilos ; le steamer « Chaliste » est sur rade. Maïs vieux, 65 à 70 francs ; maïs blancs Plata, 74 fr. ; Cochinchine, 75 francs ; avoines de l'Oise blanches et jaunes, 50 à 61 fr. ; orge d'Afrique, mouture, 75 fr. ; orge du Maroc, choix, 76 francs. Issues demande nulle et prix en baisse ; on tient de 46 à 48 francs les 100 kilos.

Importations du 16 au 31 décembre : de La-Chine, via le Havre par Listrac, 3.284 sacs maïs ; de Buenos-Ayres par Amiral-Rigault-de-Genouilly, 55.992 sacs maïs et 3.471 sacs épiste.

Haricots, 75 à 89 fr. ; pois, 80 fr. ; fèves, 90 ; féveroles, 95 francs les 100 kilos.

Vesces, 75 fr. ; pois jarrus, 80 francs les 100 kilos.

Nitrate de soude, 105 francs en disponible ; 106 francs sur février ; 107 francs sur mars. Marché soutenu. Sulfate d'ammoniaque anglais, 123 fr. ; allemand, 128 francs franco.

BINCHE (Belgique), 18 janvier :

LA FOIRE AUX CHEVAUX. — Une quantité de sujets avaient été amenés à cette foire. Voici la moyenne des prix traités : chevaux de luxe, de 2.500 à 3.000 francs ; poulains, de 1.100 à 1.600 ; trusses, de 1.500 à 2.000 ; poneys, de 1.000 à 1.500 ; chevaux de gros trait, de 4.000 à 4.500 ; chevaux de trait léger, de 3.000 à 4.000 ; Ardennais, de 2.500 à 3.000 francs.

LE CHANGE

Cours clôture à Paris le 19 janvier : Sur Londres, 52,50 ; New-York, 15,84 et deml ; Berlin, 24 trois quarts ; Belgique 105 ; Danemarck, 288 ; Espagne, 211 un quart ; Hollande, 529 ; Italie, 55 et deml ; Norvège, 279 ; Prague, 20 trois quarts ; Roumanie, 20 trois quarts ; Suède, 337 un quart ; Suisse, 248 ; Vienne, 3 un huitième ; Londres, chèque, 50,50.

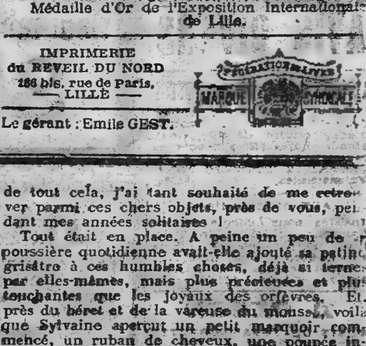
"BOKA" LILLE
38, rue Grande-Chaussée
CONTINUATION de notre GRANDE VENTE de **BLANC**
A nos rayons de Linge de Table et de Maison
Chemises pour Hommes
Corsets, Bonneterie, Mouchoirs
VERITABLES OCCASIONS
PRIX EXTREMEMENT AVANTAGEUX
Coupes et Coupons
"A Saint-Jacques" LILLE

BOURSE DE LILLE

DU 19 JANVIER 1921

CHARBONNAGES	Cours précéd.	Cours du Jour
Albi (action 100 t. p.)	430 ..	435 ..
» (part de fondateur) p.	920 ..	930 ..
Aniche (action 500 t. p.)	912 ..	910 ..
Anzin (le 1/100 de denier)	1125 ..	1119 ..
Béthune (Bully-Grenay) (part)	10000 ..	9900 ..
— (cinquantième de part)	209 ..	207 ..
Blanzy (action 100 t. p.) p	1375 ..	1372 ..
Bruay (action)	2600 ..	2515 ..
— (dixième)	267 ..	261 ..
Carvin (action 100 t. p.)	585 ..	580 ..
Clarence (action 250 t. p.)	410 ..	399 ..
Courrières (action 100 t. p.)	1735 ..	1718 ..
Drespin-Nord, émis. 1905, tit. verts	180 ..	184 ..
Douchy (action 200 t. p.)	1180 ..	1169 ..
Dourges	504 ..	500 ..
Escarpelle (action 100 t. p.)	930 ..	945 ..
Ferfay (action 125 t. p.)	547 ..	555 ..
Lens (action)	1190 ..	1175 ..
— (dixième)	121 ..	120 ..
Lévin (dixième)	3600 ..	3540 ..
— (trois centième)	125 ..	123 75
Ligny-lez-Aire (action 500 t. p.)	1325 ..	1312 ..
Marles 80 % (part d'ingénieur)	1075 ..	1050 ..
— 70 % (Société Rainbeaux)	7500 ..	7500 ..
— 70 % (vingtième)	365 ..	370 ..
Meurchin (action 100 t. p.)	1705 ..	1690 ..
Nord d'Aisis (action 200 t. p.)	94 ..	94 ..
Ostricourt (action 50 t. p.)	645 ..	630 ..
Thivencelles (Soc. ano.) act. 500 t. p.	1060 ..	1050 ..
Vendin-lez-Béthune (act. de jouiss.)	375 ..	360 ..
Vicoigne et Nœux (action)	2570 ..	2530 ..
— (dixième)	261 ..	258 50

VALEURS PETROLIFÈRES	Cours précéd.	Cours du Jour
Bordeni (action 500 t. p)	378 ..	376 ..
— (part de fondateur)	477 ..	474 ..
Busténari (Société des Pétroles de (action 500 t. p.) p.	665 ..	630 ..
» » (part de fondateur) p	1100 ..	1120 ..
Dabrowa (action 500 t. p.)	683 ..	658 ..
— (part de fondateur)	760 ..	735 ..
Financière des Pétroles	980 ..	925 ..
Franco-Polonaise	340 ..	345 ..
Grabownika (action 500 t. p.)	730 ..	713 ..
— (part de fondateur)	1215 ..	1210 ..
Karpathes	628 ..	607 ..
Omnium de P. d. N. (act. 500 t. p.) p.	895 ..	850 ..
» (part de fondateur) p	4635 ..	4475 ..
Polana (action 500 t. p.)	370 ..	350 ..
— (part de fondateur)	408 ..	400 ..
Potok (action 500. t p.)	410 ..	420 ..
Sylva-Plana	524 ..	495 ..
Wankowa (action 500 t. p.)	730 ..	699 ..
— (part de fondateur)	340 ..	341 ..
Zagorz (S. d. P. de) (act. 500 t. p.) p.	302 ..	301 ..
» (part de fondateur) p.	289 ..	365 ..

MÉTALLURGIQUES ET VALEURS DIVERSES	Cours précéd.	Cours du Jour
Etabl. E. Feuillette (act. 100 t. p.) p	185 ..	... ..
Const. et Tr. pub. d'Arras (act. 250 t. p.) (n° 2001 à 32000) p	280 ..	... ..
Denain et Anzin (action 500 t. p.)	1600 ..	1580 ..
Etablissements Arbel (act. 500 t. p.)	760 ..	... ..
Fives-Lille (action 500 t. p.)	1440 ..	1410 ..
Cie Ind. de Mat. de tr. (act. 500 t. p.) (n° 22001 à 40.000)	515 ..	512 ..
Soc. Ind. de Verrerie (act. 500 t. p.)	693 ..	693 ..
Etablisse. Buhlmann (act. 250 t. p.)	730 ..	725 ..

Très mauvaise Bourse et dépourvue totalement d'affaires. Il semble que l'on vende à nouveau sans de rendre compte du prix vraiment intéressant de la plupart des titres.

Charbonnages faibles LENS réactionne encore. En Pétroles, vive regression de tout le compartiment. Les DABROWA et SYLVA sont les plus atteintes. FINANCIERE est soutenue.

KUHLMANN résistant ainsi que VERBERIE.

BANQUE ROBERT, fondée en 1868, Lille, 4, rue Nationale, au 1er étage. Médaille d'Or de l'Exposition Internationale de Lille.

IMPRIMERIE du REVEIL DU NORD
186 bis, rue de Paris, — LILLE —
Le gérant : Emile GEST.

La Vie Ouvrière

Bourse du Travail de Lille

La C. G. T. Vivra quand même !

Ordre du jour

Les délégués des Syndicats ouvriers de Lille réunis le 16 janvier 1920, à la Bourse du Travail, Protestent énergiquement contre la dissolution de la C. G. T. ; considérant que ce geste d'affolement de quelques représentants de la bourgeoisie, ne fait qu'affirmer les craintes que le mouvement syndicaliste lui inspire.

Que ce geste démontre en outre la duplicité des dirigeants qui n'avant pas hésité dans des moments critiques à demander conseil à la C. G. T., la remercie maintenant en exigeant sa disparition.

Pour ses raisons déclarent : que la C. G. T. vivra quand même !

Mais qu'il est du devoir de tous les travailleurs organisés de se grouper plus fortement encore que par le passé au sein de leurs organisations respectives.

Qu'en outre le mouvement ouvrier français doit s'inspirer plus que jamais dans son action de son idéal révolutionnaire qui fait seul sa puissance ;

Se séparent aux cris de Vive la C. G. T. ! Vive le syndicalisme !

Le secrétaire : CNUDDE Henri.

AVIS

Les personnes qui ont prêté leur concours à la Bourse du Travail et aux fourneaux économiques pour la distribution aux chômeurs, sont priés de passer à la Bourse du Travail pour régler les qui concernent